



**Comité pour l'Enseignement professionnel
Florence, Social Forum 2012**

**Etudiants
Réseau des Connaissances**

**Manifeste de la Connaissance
Des Syndicats, Associations, Réseaux de l'Education
Florence, novembre 2012**

En tant que syndicats, associations, réseaux de l'Education et de la recherche, conscients de notre rôle et de notre mission dans nos sociétés, nous désirons apporter une contribution au développement économique, scientifique et culturel de nos pays pour sortir de la crise européenne et internationale et mettre un terme aux politiques régressives et restrictives qui ne mènent nulle part. Les secteurs de la Connaissance et de l'Education que nous représentons garantissent des espaces de démocratie et forment des citoyens informés, motivés, capables d'analyser les problèmes et de chercher des solutions ainsi que d'accepter des responsabilités individuelles et collectives.

Le savoir a besoin de qualité, d'authenticité et d'attention à la diversité, quelle qu'elle soit, ainsi que d'une démocratisation de sa production et de sa diffusion.

Le savoir appartient à nos peuples et à nos sociétés démocratiques et libres et est essentiel à la construction d'un avenir meilleur.

De leur côté, les Etats doivent considérer dans leurs politiques la qualité de la vie de leurs citoyens et ont le devoir d'accroître leur bien être physique, moral et culturel ainsi que de développer et transmettre les savoirs.

Pour ces raisons les investissements publics sont nécessaires afin de garantir la qualité de l'éducation, au service de toute la communauté. Les systèmes éducatifs doivent être transparents et ouverts à toutes et à tous, sans distinction de races, de cultures ou d'appartenance religieuse.

Les Etats doivent garantir la liberté d'enseignement, l'autonomie des institutions éducatives et la collégialité des décisions. Pour augmenter la qualité des personnels de l'école et universitaires, (enseignants, éducateurs et professionnels de l'éducation, chercheurs, administratifs et techniques), pour développer le savoir, des mesures doivent être prises pour augmenter l'attractivité et les perspectives de carrières et garantir des salaires intéressants dans tous les pays.

La formation initiale et continue des personnels sont à la base de tout système éducatif en évolution et ouvert, de façon enrichissante, aux changements et à la diversité culturelle de la société.

Nous lançons ainsi un appel à l'action, à l'Europe tout entière et à toutes les Régions du monde, pour une société solidaire fondée sur une éducation scolaire, universitaire, sociale et sur une recherche publique, d'un niveau élevé qui répondent aux principes suivants :

1 Le savoir est un bien commun et ne peut pas être réduit au rang d'une marchandise. Il doit donc être protégé, consolidé, gratuit et à la portée de toutes les citoyennes et de tous les citoyens.

2 Tout en respectant les diversités historiques et culturelles de chaque pays, les gouvernements, les institutions, les associations culturelles, d'étudiants ou de parents d'élèves, la collectivité en général, doivent s'impliquer dans la construction d'un système éducatif solidaire et de coopération et combattre la concurrence sauvage au niveau national et international.

3 L'éducation doit être avant tout destinée à la formation de personnes, de citoyennes et citoyens, et doit ensuite viser à la formation professionnelle. Elle doit servir d'ascenseur social et empêcher que les inégalités sociales deviennent des inégalités scolaires.

4 L'éducation doit développer l'autonomie, l'esprit critique, contribuer au développement social, démocratique, environnemental, culturel, éthique et économique de chaque pays, et au bien-être de toutes les catégories sociales et générationnelles. Cet objectif implique une diversité de méthodes pédagogiques, des classes au nombre d'élèves réduit et une indépendance économique, politique et religieuse de l'ensemble du système éducatif. Il faut renforcer la connaissance et la conscience critique et démocratique, afin d'assurer à nos apprenants une formation pleinement humaine et civique. Le rôle des pédagogues et des professionnels de l'éducation est essentiel, en particulier en ce domaine.

5 Cela implique également une formation initiale et continue reconnue comme une base de la société et financée publiquement et de façon systématique. La qualité de l'enseignement dépend étroitement de la quantité et qualité de son financement qui doit servir non seulement à développer l'enseignement et la formation, mais aussi à promouvoir la recherche sur les approches pédagogiques dans leur pluralité de traditions et d'innovations et les échanges interculturels entre professionnels. Il faut aussi favoriser, en s'appuyant sur des synergies entre éducateurs, pédagogues et enseignants, une véritable personnalisation des parcours de formation qui permette de développer chez les apprenants plus d'autonomie, de participation à la fois civique et démocratique.

6 L'autonomie et le fonctionnement démocratique au sein des établissements, entre élèves et professeurs, directeurs et professeurs, institutions et responsables des établissements ainsi que la collégialité et les responsabilités partagées par tout le personnel, à tous les niveaux et quel que soit leur rôle, sont à la base de la qualité et répondent aux nécessités et aux attentes des nouvelles générations.

7 La liberté d'enseignement doit être assurée et renforcée dans tous les pays comme un droit intouchable et fondamental. On doit également reconnaître la contribution des pédagogues et des éducateurs sur le terrain scolaire et extrascolaire.

8 Le recrutement des personnels doit être transparent et réglementé, enraciné dans le système comme un principe fondamental pour garantir un service public efficace, équitable et non discriminatoire.

9 La négociation collective ou les statuts nationaux doivent garantir protection, qualité de l'enseignement, salaires appropriés, stabilité de l'emploi et un environnement favorable au travail.

10 Les autorités européennes et les gouvernements nationaux doivent prendre les mesures nécessaires pour réduire de façon massive la précarité, garantir la stabilité de l'emploi des enseignants et du personnel.

11 Il est temps d'encourager à une mobilité internationale et européenne de tous les secteurs de l'éducation, pour les étudiants et les enseignants, afin de favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques, et de stimuler le développement culturel et scientifique. Cette mobilité ne doit pas être obligatoire. Inversement, elle ne doit pas être pénalisante et doit garantir aux professeurs des protections professionnelles et individuelles, être ouverte aux étudiants des différents cycles et couverte par des financements publics.

12 Les établissements scolaires et les universités qui siègent à l'étranger, ainsi que leurs personnels doivent bénéficier de bonnes conditions économiques, juridiques et professionnelles, afin de pouvoir garantir une bonne transmission culturelle, propre à chaque pays, et favoriser la formation de citoyennes et citoyens sans frontières et plurilingues.

Nous, syndicats, réseaux, associations de l'éducation, faisons appel aux gouvernements nationaux et à l'Union européenne afin qu'ils sortent des politiques régressives et restrictives et trop souvent aveugles de la Troika et recherchent des solutions alternatives et partagées de développement économique, social et écologique.

Nous, syndicats, réseaux, associations de l'éducation, nous nous engageons à diffuser auprès de nos collègues et dans la société ce « Manifeste de la Connaissance », à promouvoir ces principes et à mobiliser tous les acteurs sociaux sur des actions communes nationales, européennes et internationales.